|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONVENTION SUR****LES ESPÈCES****MIGRATRICES** | UNEP/CMS/COP13/Doc.13.3/Rev.120 janvier 2020FrançaisOriginal : Anglais |

13ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020

Point 13.3 de l’ordre du jour

**MOBILISATION DES RESSOURCES**

*(Préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

Le présent document décrit l’état des ressources mobilisées, en décembre 2019, depuis la douzième réunion de la Conférence des Parties (COP12, Manille 2017).

Ces ressources (financières et en nature) ont contribué à la mise en œuvre du Programme de travail 2018-2020 (UNEP/CMS/COP13/Doc.19).

Le document indique également les efforts déployés pour continuer à mobiliser des soutiens à la mise en œuvre de la Convention et aux besoins de financement pour la période entre les sessions entre la COP13 et la COP14.

Cette version révisée fournit une mise à jour du généreux financement que l'Agence pour l'environnement - Abou Dhabi (EAD) a fourni au nom du gouvernement des Emirats arabes unis pour le fonctionnement du Bureau de la CMS - Abou Dhabi et la coordination des Mémorandum d’entente (MdE) Dugong et Rapace.

**MOBILISATION DES RESSOURCES**

Contexte

1. La 12e réunion de la Conférence des Parties (COP12, Manille, 2017), a adopté un budget et un Programme de travail (PDT) pour 2018-2020 par le biais de la [Résolution 12.2 *Questions financières et administratives*](https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_cop12_res.12.2_financial-and-administrative_matters_e.pdf). Le budget triennal est prévu pour le personnel, les frais de fonctionnement et les réunions des organes directeurs tandis que le PDT couvre les activités programmatiques, qui reposent entièrement sur un financement volontaire. Le PDT détaille une liste des activités à mener par le Secrétariat, y compris l’élaboration de produits de base, par exemple l’analyse des rapports nationaux et la coordination d’un certain nombre de ses accords-filles, qui n’ont ni budget de base ni personnel dédié. Le Secrétariat s’est engagé à mobiliser des ressources considérables, ce qui a contribué à la mise en œuvre du PDT, bien qu’en partie. Ce document doit donc être lu conjointement avec le document UNEP/CMS/COP13/Doc.19 Mise en œuvre du PDT 2018-2020.
2. La récente évaluation mondiale des Nations Unies sur la biodiversité et les services des écosystèmes, publiée plus tôt cette année par l’IPBES, a conclu que sans une action accrue, plus d’un million d’espèces, y compris les animaux migrateurs, pourraient être menacées d’extinction de notre vivant. Cette situation désastreuse est également le résultat du manque persistant de ressources adéquates pour mettre en œuvre efficacement les mesures de conservation. L’évaluation appelle à intensifier les actions pour lutter plus largement contre les menaces pesant sur les espèces migratrices et la biodiversité. La COP13 sera une occasion importante de faire progresser les efforts collectifs pour relever ce défi également en fournissant des ressources adéquates dans le cadre du budget pour 2021-2023 et de contribuer au Programme de travail pour la période intersessions entre la COP13 et la COP14, qui figurent dans le document UNEP/CMS/COP13/Doc.14.2.

Ressources mobilisées depuis la COP12

1. Le PDT 2018-2020 a été envoyé à toutes les Parties à la CMS en décembre 2017 via [la Notification 2017/022](https://www.cms.int/en/news/2017022-cms-programme-work-2018-2020) et à nouveau en mars 2019 via la [Notification 2019/003](https://www.cms.int/sites/default/files/003_POW-COP13%20funding_e.pdf) avec un appel aux contributions volontaires. Ces appels généraux ont été accompagnés de demandes personnalisées adressées aux différentes parties. Le Secrétariat a reçu des ressources en 2018 et 2019 qui ont permis la mise en œuvre d’un certain nombre d’actions prioritaires bien que de nombreuses activités n’aient pas été financées. De plus amples détails sont fournis dans le document UNEP/CMS/COP13/Doc.19 *Mise en œuvre du PDT 2018-2020.*  Les paragraphes suivants donnent un aperçu des contributions financières et en nature obtenues depuis la COP12 ainsi que leurs sources.

**Fonds reçus**

1. Le total des contributions volontaires reçues ou annoncées en 2018 et 2019 pour la mise en œuvre de la Convention et de certains de ses instruments s’élève à près de 4,9 millions d’euros (dont 13 % de dépenses d’appui au programme pour l’environnement de l’ONU). Plus de la moitié de ces ressources sont allouées à des activités dont la mise en œuvre se poursuivra en 2020 ou au-delà.
2. Ces ressources ont été fournies par les gouvernements d’Australie, de Finlande, d’Allemagne, d’Inde, du Luxembourg, de Monaco, des Pays-Bas, de Norvège et de Suisse et la Commission européenne. De plus amples détails sont fournis dans le document UNEP/CMS/COP13/Doc.19 *Mise en œuvre du PDT 2018-2020*.
3. Une part importante (2,7 millions d’euros) de ces ressources est fournie par le projet *Conservation de la faune inter-régionale en Afrique orientale et australe et dans l’océan Indien* financé par l’UE. Le projet met en œuvre le programme indicatif régional du 11e FED et s’aligne à la fois sur les politiques régionales pertinentes et sur « l’approche de l’UE plus grande que les éléphants pour la conservation de la faune sauvage en Afrique » et le plan d’action de l’UE contre le trafic d’espèces sauvages. En partenariat avec la *Convention sur le commerce international des espèces en danger* de faune et de flore sauvages (CITES) et l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), la CMS est l’agence d’exécution principale, responsable de la création d’aires de conservation transfrontalières dans les régions.
4. Une autre part (294 805 €) du total a été obtenue dans le cadre du projet BirdLife « *Programme Alcyon : minimiser les prises accidentelles d’oiseaux de mer et de tortues de mer dans les pêcheries industrielles ouest-africaines* ». En tant que partenaire de mise en œuvre, la CMS contribuera principalement à la promotion des cadres législatifs, des outils et des meilleures pratiques dans les pays de la région.
5. Les contributions comprennent également la mise à disposition d’un administrateur de programme junior (APJ) généreusement offert par le gouvernement de l’Allemagne pour aider à la mise en œuvre de la CMS en Afrique en se concentrant sur la conservation des carnivores, des ânes sauvages et des gorilles ainsi que des espèces d’oiseaux, en particulier des oiseaux terrestres pour une durée de deux ans à partir de janvier 2020.
6. Fin 2019, la CMS et l'Agence pour l’environnement - Abu Dhabi (EAD) ont célébré le dixième anniversaire de leur partenariat établissant le bureau de la CMS - Abu Dhabi et l’accueil des MdE de la CMS sur les dugongs et les rapaces aux Émirats arabes unis. Fin décembre 2019, l'EAD avait investi 13,8 millions de US dollars pour la période 2009-2019 dans le fonctionnement du bureau qui coordonne les deux MdE et représente également la CMS dans la région de l'Asie occidentale. Cette subvention très généreuse a été fournie par l'EAD au nom du gouvernement des Émirats arabes unis. Elle a permis au Bureau de mobiliser 35 millions de US dollars supplémentaires en espèces et en nature sur la même période de dix ans. Depuis sa création, le Bureau est hébergé par l'EAD à son siège. En 2019, l'EAD a obtenu et aménagé de nouveaux locaux que le Bureau devrait occuper en 2020. Fin 2019, la CMS et l'EAD ont également convenu en principe de prolonger le partenariat au moins jusqu'à la fin 2023. En 2019 un montant supplémentaire de 20 000 euros a été fourni par le gouvernement de la Suisse à titre de contribution volontaire aux activités du MdE pour les rapaces. En outre, le Secrétariat du Dugong a reçu une subvention à grande échelle de 4,78 millions d’euros de l’Initiative internationale sur le climat (IKI) du gouvernement allemand pour soutenir la promotion de la durabilité, de la productivité et de la résilience des écosystèmes d’herbes marines, y compris dans le contexte du changement climatique, qui sont critiques pour les populations d’espèces marines menacées telles que les dugongs et les tortues vertes dans cinq pays (Malaisie, îles Salomon, Thaïlande, Timor-Leste et Vanuatu).
7. Outre le montant total indiqué ci-dessus, des ressources supplémentaires ont été collectées par les MdE pour les requins et les tortues marines et leurs habitats de l’océan Indien et de l’Asie du Sud-Est (IOSEA). Les contributions obtenues en 2018-2019 en soutien du budget du MdE pour les requins et de son PDT s’élèvent à 783 403 dollars américains et celles reçues par le MdE IOSEA s’élèvent à 343 289 dollars américains.

**Contributions financières indirectes et contributions en nature**

1. D’autres contributions ont été fournies soit sous la forme d’un soutien financier, qui n’a pas été acheminé par le biais du Secrétariat mais qui a contribué directement aux activités, ou d’une aide en nature par la mise à disposition de personnel ou de services.

*Activités et services*

1. Outre l’hébergement du Secrétariat de la CMS ainsi que d’autres secrétariats de la famille de la CMS basés à Bonn, et la prise en charge de tous les coûts liés aux locaux, le ministère allemand de l’environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire (BMU) a offert des services d’interprétation pour les réunions suivantes, qui ont eu lieu à Bonn :
* Troisième et quatrième réunions du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS, du 29 mai au 2 juin 2018 et du 12 au 15 novembre 2019 ;
* 48e et 49e réunions du Comité permanent, du 23 au 24 octobre 2018 et le 19 novembre 2019 ;
* Réunions préparatoires régionales pour la COP13, du 20 au 22 novembre 2019.

Pour marquer le 40e anniversaire de la Convention, le BMU a organisé une réception à Berlin à l’invitation de la ministre, Mme Schulze, à laquelle ont assisté des représentants diplomatiques de dizaines de pays ainsi qu’une autre célébration en marge de la réunion du Comité permanent en 2019. Une autre réception d’anniversaire a eu lieu le 19 juin et a été organisée par la ville de Bonn dans son ancien hôtel de ville.

1. Le BMU a parrainé un atelier en soutien à l’Initiative pour les mammifères d’Asie centrale (CAMI) à l’Académie internationale pour la conservation de la nature (BfN INA) sur l’île de Vilm, en Allemagne, du 16 au 19 avril 2018 dans le but d’examiner la mise en œuvre de l’initiative et fixer les priorités jusqu’en 2020. Un atelier technique conjoint CMS-CITES dans le cadre du protocole d’accord sur l’antilope Saïga a été organisé dans le même lieu du 1er au 4 avril 2019.
2. Le Ministère de l’environnement et du tourisme de la Mongolie a généreusement accueilli la deuxième réunion des États de l’aire de répartition de l’Initiative pour les mammifères d’Asie centrale (CAMI) de la CMS les 25 et 28 septembre 2019 à Oulan-Bator, dans le cadre de la Semaine de la faune mongolienne. La réunion a été organisée conjointement avec le BfN INA ainsi que la Fondation Michael Succow avec un financement de la BMU.
3. La quatrième réunion des signataires du MdE sur la grande outarde d’Europe centrale s’est tenue les 12 et 15 mars 2018 en coopération et avec le soutien du gouvernement allemand et de l’État fédéral de Brandebourg. La Société pour la protection de la grande outarde e.V. (Förderverein Großtrappenschutz) a également contribué à l’organisation de la réunion avec un soutien financier et en nature.
4. Le parc national Appennino Tosco-Emiliano entièrement financé et organisé en coopération avec la CMS et la Fondazione Monteparma, l’Atelier sur les implications pour la conservation de la culture animale et de la complexité sociale, qui a eu lieu du 12 au 14 avril 2018 à Parme, en Italie.
5. Les deuxième et troisième ateliers des États de l’aire de répartition sur l’anguille européenne, qui se sont tenus à Malmö, en Suède, du 15 au 16 mai 2018 et du 25 au 26 juin 2019, ont été coparrainés par la Commission de la mer des Sargasses et le Secrétariat de la CMS, grâce au financement fourni par Monaco.
6. La deuxième réunion des signataires du MdE sur la conservation des oiseaux migrateurs des prairies sud-américaines et de leurs habitats et la première réunion du groupe de travail sur les voies de migration des Amériques ont eu lieu à Florianopolis les 24 et 27 juillet 2018 à la généreuse invitation du gouvernement du Brésil. L’observatoire d’oiseaux Manomet a contribué financièrement à l’organisation de la réunion.
7. Le Secrétariat de la CMS et le Réseau européen des procureurs pour l’environnement (ENPE) ont organisé conjointement un atelier à l’intention des procureurs gouvernementaux sur l’abattage, la prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs (IKB) dans la région méditerranéenne du 9 au 11 mai 2018 à Valsaín, Ségovie, Espagne. L’atelier était organisé par le groupe de travail ENPE Life Project « Wildlife Crime » avec le soutien de la Commission européenne au Centre national d’éducation environnementale (CENEAM). La réunion conjointe du réseau de points focaux spéciaux de la Convention de Berne sur l’éradication de l’abattage, du piégeage et du commerce illégaux d’oiseaux sauvages et du Groupe de travail intergouvernemental de la CMS sur l’abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs en Méditerranée (MIKT) s’est tenue du 8 au 10 mai 2019 à la Réserve présidentielle Castel Porziano à Rome, grâce à l’offre généreuse du gouvernement italien.
8. La 8e réunion des signataires (MOS8) et du Comité consultatif du Protocole d’accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l’océan Indien et de l’Asie du Sud-Est (IOSEA Marine Turtle MOU) du 16 au 25 octobre 2019, ont été généreusement accueillis par le Département des pêches (D-Fish), Ministère de l’agriculture et du développement rural (MARD) du gouvernement du Vietnam.
9. La 3e réunion des signataires (MOS3) du protocole d’accord sur la conservation des requins migrateurs (MdE requins) s’est tenue du 10 au 14 décembre 2018 à Monaco, au Musée Océanographique de Monaco.
10. La quatrième réunion du groupe de travail sur l’énergie a été organisée par le gouvernement français et l’association ORÉE les 19 et 20 septembre 2019 au Musée d’histoire naturelle de Paris.
11. Une réunion d’experts sur les girafes a été généreusement organisée par le gouvernement de la Namibie, à Windhoek, du 9 au 11 juillet 2019 et a développé une action concertée sur l’espèce, qui a été soumise à la COP13.
12. Les partenariats avec le secteur des ONG ont également été essentiels pour fournir des ressources supplémentaires à la CMS ainsi que pour soutenir des objectifs de conservation communs. Parmi ceux-ci, BirdLife International a généreusement soutenu la coordination du Plan d’action de la CMS pour les oiseaux terrestres migrateurs afro-eurasiens.
13. Deux concerts caritatifs donnés par le Chœur de l’Opéra de Bologne ont été organisés dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (13 octobre 2018 à Bologne et 13 mai 2019 à Rome) et pour soutenir les efforts de la campagne de sensibilisation aux espèces d’oiseaux migrateurs.
14. Au sein des secrétariats colocalisés de la famille CMS (Bonn), les synergies et le soutien mutuel ont été renforcés. Par exemple, un certain nombre de membres du personnel de la CMS ont été déployés lors de la septième Réunion des Parties à l’AEWA pour aider le Secrétariat de l’AEWA à s’occuper des aspects logistiques de la réunion.

*Personnel*

1. Grâce à son programme de stages, le Secrétariat a bénéficié du précieux soutien de diplômés universitaires ou d’étudiants, qui ont aidé le personnel de la CMS dans leur travail quotidien pendant une période moyenne de trois mois sans rémunération. Au cours de 2018 et 2019, de nombreux stagiaires de divers pays ont aidé le Secrétariat dans l’accomplissement de tâches ou de projets dans les domaines scientifique/technique, administratif et de l’information.
2. Le Secrétariat a également bénéficié de l’expertise du Dr Stephan Garnett, conseiller pour les oiseaux nommé par la COP, qui a déménagé à Bonn en tant que chercheur invité pour la période avril-décembre 2018.

**Soutien aux travaux de conservation sur le terrain**

1. Le Secrétariat a soutenu plusieurs propositions en émettant des lettres d’approbation lorsque les partenaires de la CMS ont demandé des opportunités de financement lorsque des projets ont contribué à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments.

Demandes de subvention à l’étude

1. En 2016, le Secrétariat de la CMS a contribué à une demande de subvention soumise par le Bureau des Nations Unies pour l’environnement à l’IKI pour améliorer la capacité d’adaptation des espèces phares migratrices d’Asie centrale (par exemple, moutons Argali, léopard des neiges, antilope saïga et gazelle à goitre) et des écosystèmes associés à changement climatique. La confirmation finale de l’acceptation du projet n’a pas encore été reçue. Le budget alloué aux activités de la CMS dans le cadre du projet s’élève à 950 000 €.

Besoins en financement

1. Le Secrétariat a élaboré un Programme de travail pour la période intersessions entre la COP13 et la COP14 (voir le document UNEP/CMS/COP13/Doc.14.2/Annex 6) pour examen de la COP13, qui reflète les lacunes dans la mise en œuvre du PDT actuel. Le PDT comprend des estimations des ressources, humaines et financières, nécessaires à la mise en œuvre des activités pour la période 2020-2023, et tient compte des allocations proposées dans les trois scénarios pour le budget 2021-2023, indiquant le niveau des ressources supplémentaires dont le Secrétariat a besoin pour s’acquitter pleinement de son futur mandat. Ce document fournira la base des efforts de mobilisation des ressources pour la prochaine période de quatre ans.

**Programme des champions des espèces migratrices**

1. Le *Programme des champions des espèces migratrices*, qui a été lancé à la COP11 en 2014, est une approche stratégique pour lutter contre la perte d’espèces migratrices en générant un soutien durable aux travaux de la Convention et de ses accords. Depuis le lancement du programme, 12 *champions* ont été reconnus par la CMS pour leur généreux soutien et leur engagement envers diverses initiatives. De nouveaux *champions* seront reconnus lors de la *Nuit des champions*, qui aura lieu dans la soirée du 16 février 2019 à la COP13. Il existe un large éventail de problèmes auxquels de nouveaux *champions* pourraient contribuer. Il s’agit notamment de soutenir : les travaux du Groupe de travail sur l’énergie de la CMS, la mise en œuvre d’actions concertées pour la survie des carnivores africains, la promotion de la conservation des oiseaux terrestres migrateurs afro-eurasiens et la lutte contre la récolte incontrôlable d’espèces en tant que viande sauvage aquatique.
2. Conformément à la [Notification 2019/024](https://www.cms.int/en/news/2019024-champion-night-thirteenth-meeting-conference-parties-convention-migratory-species) [*Nuit des champions de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices*](https://www.cms.int/en/news/2019024-champion-night-thirteenth-meeting-conference-parties-convention-migratory-species), les Parties et les parties prenantes ont été invitées à envisager de s’engager à soutenir la mise en œuvre de la Convention et à devenir champion. Un tel engagement dans le cadre du programme serait reconnu lors de la *Nuit des champions* en Inde. De plus amples informations sur le *Programme des champions* sont disponibles sur le site Internet dédié à l’adresse : [www.migratoryspecies.org/en/champion](http://www.migratoryspecies.org/en/champion).

Actions préconisées

1. Il est recommandé à la Conférence des Parties de prendre note du document et de faire tout commentaire, le cas échéant.